

Rapport de présentation à la Commission Consultative des Service Publics Locaux

■ Séance du xxxxx

■ **Présentation du Rapport d'Activité 2018 de la RDT dans le cadre du contrat d'obligation de service public pour l'exploitation de services de transport public de la Métropole d'Aix-Marseille Provence n°16/0802**

I. Compte rendu financier

La RDT assure pour la Métropole Aix-Marseille Provence l'exploitation de lignes interurbaines, de lignes scolaires, des prestations de communication et de vente de titres de transport, des missions de transport et stockage d'appareils de billettique, des prestations de logistique, des prestations de traction ferroviaire, de gestion de parc ferroviaire et des prestations de logistiques des Centres de Transfert notamment.

Le chiffre d'affaire de la Régie s'établit pour l'année 2018 à plus de 56 millions d'euros, soit une progression de près de 10 %, principalement due à l'activité nouvelle de gestion des deux centres de transfert des déchets de Marseille (La Capelette et les Aygalades). Le chiffre d'affaire se décompose de la manière suivante :

| Activités | 2018 |
|--------------------------------|------------------|
| Transport routier de voyageurs | 43,624 M€ |
| Transport ferroviaire | 12,687 M€ |
| TOTAL | 56,311 M€ |

Pour rappel, la RDT doit effectuer au moins 80 % de son chiffre d'affaire pour l'Autorité Organisatrice.

Le résultat d'exploitation 2018 de la Régie est de 2,722 M€, soit en retrait par rapport à 2017 de 1,5 %.

Ce résultat est affecté en totalité au financement de l'investissement.

Le volume d'investissement réalisé en 2018 a été de 16,649 M€, dont :

- 10,7 M€ de renouvellement du parc de véhicules autocars
- 2 M€ d'emprunts
- 1,3 M€ de matériel ferroviaire, y compris matériel roulant

Le financement par emprunt a été de 1,5 M€.

Le capital restant dû au 31 décembre 2018 est de 5,138 M€ soit 8,3% de la valeur nette des immobilisations.

Le rapport dépenses de Personnel sur chiffres d'affaires, hors sous-traitance, est de 46 % en 2018 contre 46,22 % en 2017.

II. Compte rendu d'exploitation

Sur les lignes régulières inscrites au Contrat d'Obligation de Service Public (COSPP), ce sont 7,62 millions de voyageurs qui ont été transportés en 2018 (contre 7,28 millions de voyageurs en 2017, soit une augmentation de 4,73 %).

En ce qui concerne les services scolaires, ce sont 763 078 élèves qui ont été transportés en 2018 (contre 695 970 en 2017, soit une augmentation de 9,64 %).

La RDT sous-traite 9 575 555 km en charge de Lignes Régulières et 705 750 km en charge de Lignes Scolaires, soit 10 281 305 km au total sous-traités, soit 30,53 % de kilomètres sous-traités.

Les recettes sur l'année 2018 s'élèvent à 6 955 610 € HT (contre 6 694 751 € HT en 2017, soit une augmentation de 3,90 %). L'essentiel des recettes provient des lignes 40 et 50 (67 % des recettes).

La RDT réalise les contrôles des titres sur son réseau par 12 agents. Ainsi, 184 756 usagers ont été contrôlés en 2018 (contre 211 176 en 2017). Le nombre de verbalisation a été de 1 079 en 2018 (contre 1 072 en 2017). Le taux de fraude moyen est de 0,58 % en 2018.

Au total, 392 réclamations ont été reçues en 2018 (contre 454 en 2017) sur les lignes exploitées par la RDT. D'une manière générale, le nombre de réclamations est plutôt en baisse, sauf sur la ligne 50.

La Métropole Aix-Marseille Provence a confié, via le Contrat d'Obligation de Service Public, 8 activités au Pôle Ferroviaire de la RDT. Parmi elles, six sont liées aux services de transports publics de marchandises. Deux activités concernent l'entretien et la maintenance de passages à niveau.

A compter du 26 avril 2017, la RDT assure l'exécution de prestations de traction ferroviaires des déchets ménagers et assimilés entre les centres de transfert et le centre de traitement. L'année 2018 a été marquée par un nombre d'annulation des sillons très important du fait de la grève SNCF. Cela a entraîné le report par la RDT sur du transport routier. Malgré cet impact important, le nombre de tractions est en croissance.

De plus, la RDT est en cours d'acquisition de 400 caissons et 110 wagons destinés au transport ferroviaire des déchets ménagers, pour l'heure loués et assimilés à destination de l'incinérateur de Fos-sur-Mer.